

CERTIFICATE OF CONFORMITY

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Issued to: AISWEI Technology Co., Ltd.
Adressée à: Room 302-1, Unit 015, No. 468 Zhongshan South First Road, Huangpu District,
Shanghai P.R. China

For the product: Grid-connected PV Inverter
Nom du produit: Inverseur PV connecté au réseau

Trade name:  Solplanet
Marque:

Type/Model: ASW6000-S, ASW8000-S, ASW10000-S
Type/Modèle:

Ratings: See Annex
Informations Voir annexe
Techniques:

Manufactured by: AISWEI Technology Co., Ltd.
Fabriqué par: Room 302-1, Unit 015, No. 468 Zhongshan South First Road, Huangpu District,
Shanghai P.R. China

Requirements: EN 50549-1:2019;
Standards EN 50549-1:2019/A1:2023
harmonisés: EN 50549-10:2022 (with national deviations of France settings according to FD C11-519-11)

This Test Certificate is granted on account of an examination by DEKRA, the results of which are laid down in a confidential file no. 6251186.50
Ce certificat d'essai est délivré à la suite d'un examen effectué par DEKRA, dont les résultats sont consignés dans un dossier confidentiel n° 6251186.50

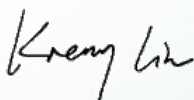
The examination has been carried out on one single specimen of the product. The Attestation does not include an assessment of the manufacturer's production. Conformity of this production with the specimen tested by DEKRA is not the responsibility of DEKRA.
L'examen a été effectué sur un seul échantillon du produit. L'attestation ne comprend pas une évaluation de la production du fabricant. La conformité de cette production avec l'échantillon testé par DEKRA n'est pas la responsabilité de DEKRA.

This Test Certificate expires at the latest on 2031-01-19 or expires upon withdrawal of one of the above mentioned standards.
Le présent certificat d'essai expire au plus tard le 2031-01-19 ou expire au retrait de l'une des normes mentionnées ci-dessus.

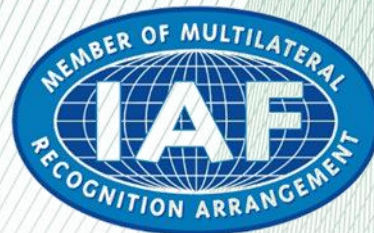
Shanghai, 2026-01-19

Certificate Number: 6251186.01COC

DEKRA Testing and Certification (Shanghai) Ltd.



Kreny Lin
Certification Manager



PCA-141

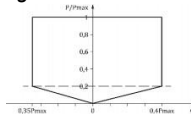
© Integral publication of this certificate and adjoining reports is allowed

Ratings of the test product:

Model <i>Modèle</i>	ASW6000-S	ASW8000-S	ASW10000-S
PV input / Entrée PV			
Max MPPT voltage (Vdc) <i>Max MPPT tension (Vdc)</i>	600		
MPPT voltage range (Vdc) <i>Gamme de tension MPPT (Vdc)</i>	80-560		
max input current (Adc) <i>Courant d'entrée max (Adc)</i>	3*16		
AC output off-grid / Sortie AC hors réseau			
Rated voltage (Vac) <i>Tension nominale (Vac)</i>	230		
Rated output power (kW) <i>Puissance de sortie nominale (kW)</i>	6	8	10
Operating temperature range: <i>Plage de température de fonctionnement</i>	- 25°C to + 60°C (derating at +45°C)		
Protective class <i>Classe de protection</i>	I		
Ingress protection rating <i>Indice de protection</i>	IP66		
Software version <i>Version du logiciel</i>	V610-01053-07 / Main DSP V610-60014-00 / Slave DSP V610-10009-07 / Safety package (Flash)		

Le présent document reproduit, sous la forme d'un tableau remplaçant le tableau C-1 de la norme EN 50549-1, la gamme de valeurs et les valeurs par défaut indiquées dans la norme, et fournit une colonne distincte pour les valeurs spécifiques exigées en France par l'opérateur du système de distribution (DSO) ENEDIS					
This document reproduces, in the form of a Table replacing Table C-1 of EN 50549-1, the range of values and the default values indicated in the Standard and provides a separate column for the specific values required in France by the distribution system operator (DSO) ENEDIS."					
Article(s) / paragraphe(s) de la Norme Clause(s) / subclause(s) of this EN	Paramètre Parameter	Plage typique de valeurs Typical value range	Valeur par défaut Value default	Exigence du GSD GSD Requirement	Résultat de l'évaluation Assessment Result
4.3.2 Commutateur de découplage 4.3.2 Decoupling switch	Immunité sur défaut simple pour commutateur de découplage exigée	oui non	non	oui	Conforme à la loi Compliant
4.4.2 Plage de fréquence d'exploitation 4.4.2 Operating frequency range	47.0 – 47.5 Hz	0 – 20 s	0s	0 s	Conforme à la loi Compliant
	47.5 – 48.5 Hz	30 – 90 min	30min	30 min	
	48.5 – 49.0 Hz	30 – 90 min	30min	30 min	
	49.0 – 51.0 Hz	non-configurable	non limité	non limité	
	51.0 – 51.5 Hz	30 – 90 min	30min	30 min	
4.4.3 Exigences minimales pour la fourniture de puissance active dans des situations de sous-fréquence 4.4.3 Minimal requirement for active power delivery at underfrequency	Seuil de réduction	49 Hz – 49,5 Hz	49,5 Hz	Non synchrone: Sans objet Synchrone seulement : --49.5Hz si $f < 49.5$ Hz plus de 30 s --49Hz si $f < 49.5$ Hz moins de 30 s	Conforme à la loi Compliant
	Taux maximal de réduction	2 – 10 % P_M /Hz	10 % P_M /Hz	Non synchrone: Pas de baisse admise Synchrone seulement: — 10 % P_{max} /Hz si $f < 49.5$ Hz plus de 30s — 2 % P_{max} /Hz si $f < 49.5$ Hz moins de 30 s et retour à P (produite avant franchissement seuil) en moins de 2 s	
4.4.4 Plage de tension d'exploitation continue 4.4.4 Continuous operating voltage range	Limite supérieure	non configurable	110%Un	105 % U_c sans limite de durée Entre 105 et 110 % U_c pendant au moins 20 mn sans perte de puissance supérieure à 5 % ($U_c = U_n$)	Conforme à la loi Compliant
	Limite inférieure	non configurable	85%Un	95 % U_c sans limite de durée Entre 95 et 90 % U_c pendant au moins 20 mn sans perte de puissance supérieure à 5 % ($U_c = U_n$)	
4.5.2 Immunité au taux de variation de la fréquence (ROCOF) 4.5.2 Rate of change of frequency (ROCOF) immunity	Capacité de tenue ROCOF (définie avec une fenêtre glissante de mesure de 500 ms) technologie de production non synchrone : — technologie de production synchrone	non définie	2 Hz/s 1 Hz/s	2 Hz/s (non synchrone) 1 Hz/s (synchrone)	Conforme à la loi Compliant
4.5.3.2 Centrale électrique avec technologie de production non synchrone 4.5.3.2 Generating plant with non-synchronous generating technology	Temps maximal de reprise de la puissance (électrique)	non définie	1s	Valeur par défaut fortement recommandée, mais non obligatoire.	Conforme à la loi Compliant
	Gabarit tension-temps	voir Figure 6	Temps [s]	U[p.u.]	
			0	0.2	
			0.15	0.2	
1.5	0.85	Gabarit par défaut fortement recommandé, mais non obligatoire. Pour rappel, aucun des dispositifs de protection de l'installation de production ne doit, par sa conception ou son			

					réglage être activé dans des conditions moins sévères que celles qui déclenchent la fonction de protection de découplage	
4.5.3.3 Centrale électrique avec technologie de production synchrone	Temps maximal de reprise de la puissance (électrique)	non définie	3s		Valeur par défaut fortement recommandée, mais non obligatoire.	Non applicable Not applicable
4.5.3.3 Power plant electric with technology of synchronous production	Gabarit tension-temps	voir Figure 7.	Temps [s]	U [p.u.]	Gabarit par défaut fortement recommandé, mais non obligatoire. Pour rappel, aucun des dispositifs de protection de l'installation de production ne doit, par sa conception ou son réglage être activé dans des conditions moins sévères que celles qui déclenchent la fonction de protection de découplage	Non applicable Not applicable
			0	0,3		
			0,15	0,3		
			0,15	0,7		
			0,7	0,7		
			1,5	0,85		
4.5.4 Tenue aux pics de tension (OVRT) 4.5.4 Over-voltage ride through (OVRT)	Gabarit tension-temps	non configurable	Temps [s]	U [p.u.]	Gabarit par défaut fortement recommandé, mais non obligatoire. Pour rappel, aucun des dispositifs de protection de l'installation de production ne doit, par sa conception ou son réglage être activé dans des conditions moins sévères que celles qui déclenchent la fonction de protection de découplage	Conforme à la loi Compliant
			0	1.25		
			0.1	1.25		
			0.1	1.2		
			5	1.2		
			5	1.15		
			60	1.15		
			60	1.1		
4.6.1 Réponse en puissance à la surfréquence 4.6.1 Power response to overfrequency	Fréquence de seuil f1	50,2 Hz – 52 Hz	50.2Hz		50,2 Hz	Conforme à la loi Compliant
	Statisme	2 % – 12 %	5%		5%	
	Référence de puissance	$P_M P_{max}$	P_{max} pour les technologies de production synchrones et EESS P_M pour les technologies de production non synchrones	P_{max} pour les technologies de production synchrones et EESS P_M pour les technologies de production non synchrones		
	Retard intentionnel	0 – 2 s	0s		Après un délai d'activation de 1,5 s (sauf mention contraire dans la Convention de raccordement) Temps de réponse total de la fonction : — 2 s pour les unités asynchrones pour un $\Delta P/P_{max}$ de 50 % — 8 s pour les unités synchrones pour un $\Delta P/P_{max}$ de 45 % Statisme de la remontée en puissance lors de la baisse de fréquence identique à celui de la baisse de	

				<p>puissance active lors de la montée de fréquence, avec un temps de réponse de:</p> <ul style="list-style-type: none"> —30 s pour les unités asynchrones —6min pour les unités synchrones 	
	Seuil de désactivation f_{stop}	50,0 Hz – f_1	Désactivée	Désactivée	
	Délai de désactivation t_{stop}	0 – 600 s	---	Désactivée	
	Acceptation d'un découplage étagé	oui non	oui	Non. En revanche, une fois sa puissance de production minimale P_{min} atteinte, le producteur continue à fonctionner à P_{min}	
<p>4.6.2 Réponse en puissance à la sous-fréquence</p> <p>4.6.2 Power response to underfrequency</p>	Fréquence de seuil f_1	49,8 Hz – 46 Hz	49,8 Hz	Non requis	Conforme à la loi Compliant
	Statisme	2 – 12 %	5%	Non requis	
	Référence de puissance	P_M P_{max}	P_{max}	Non requis	
	Retard intentionnel	0 – 2 s	0 s	Non requis	
<p>4.7.2.2 Capacités [en puissance réactive]</p> <p>4.7.2.2 Capabilities</p>	Plage de facteur de puissance réactive surexcitée	0.9-1	0.9	<p>Dans la plage de tension $U_n \pm 10\%$ le domaine de fonctionnement [P, Q] de l'Unité doit englober a minima le domaine défini dans le diagramme suivant :</p>  <p>A P_{max} l'Unité peut fonctionner avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> — $\cos(\phi) = 0,94$ sous- excité ; — $\cos(\phi) = 0,93$ sur- excité.. 	Conforme à la loi Compliant
	Plage de facteur de puissance réactive sous- excitée	0.9-1	0.9		
<p>4.7.2.3 Modes de commande</p> <p>4.7.2.3 Control modes</p>	Mode de commande activé	Point de consigne Q $Q(U)$ Point de consigne de $\cos\phi$ $\cos\phi (P)$	Point de consigne Q	A minima et par défaut: mode de point de consigne $\tan(\phi)$ ($\cos(\phi)$)	Conforme à la loi Compliant
<p>4.7.2.3.2 Modes de commande du point de consigne</p> <p>4.7.2.3.2 Setpoint control modes</p>	Point de consigne Q et excitation	0 – 48 % P_D	0	Pas d'exigence	Conforme à la loi Compliant
	Point de consigne $\cos\phi$ et excitation	1 – 0,9	1	0,94 sous excité par défaut en BT	
<p>4.7.2.3.3 Modes de commande asservis à la tension</p> <p>4.7.2.3.3 Voltage related control modes</p>	Courbe caractéristique	--	--	Pas d'exigence	Conforme à la loi Compliant
	Constante de temps	3 s – 60 s	10 s	Pas d'exigence	
	$\cos\phi$ min.	0.0 – 1	0,9	Pas d'exigence	
	Puissance de verrouillage	0 % – 20 % U_n	Désactivée	Pas d'exigence	
<p>4.7.2.3.4 Mode de commande asservi à la puissance</p> <p>4.7.2.3.4 Power related control mode</p>	Courbe caractéristique	--	--	Pas d'exigence	Conforme à la loi Compliant
<p>4.7.4.2.2 Mode de courant nul pour les technologies de production utilisant un convertisseur</p> <p>4.7.4.2.1</p>	Activation	Activer désactiver	Désactivée	Désactivée	Conforme à la loi Compliant
	Surtension de la plage de tension statique	100 % U_n – 120 % U_n	120% U_n	Pas d'exigence	
	Sous-tension de la plage de tension	20% U_n – 100% U_n	50% U_n	Pas d'exigence	

Voltage support during faults and voltage steps - General	statique				
4.9.3 Exigences concernant la protection en tension et en fréquence 4.9.3 Requirements on voltage and frequency protection – inverter self-protection	Seuil pour la protection comme dispositif dédié [en A ou kW, kVA]	16A -250kVA		250kVA	Conforme à la loi Compliant
	Seuil de sous tension 1	0,2 Un – 1 Un		0,8Un (Tension simple phase-neutre)	Conforme à la loi Compliant
	Seuil de temps de fonctionnement de sous-tension 1	0,1 s – 100 s		0,1s maximum	
	Seuil de sous-fréquence 1	47,0 Hz – 50,0Hz		47,5 Hz	
	Seuil de temps de fonctionnement de sous-fréquence 1	0,1 s – 100 s		0,1 s maximum	
	Seuil de surtension 1	1,0 Un – 1,2Un		115%Un (Tension simple phase-neutre)	
	Seuil de temps de fonctionnement de surtension 1	0,1 s – 100 s		0,1 s	
	Seuil de surfréquence 1	50,0 Hz – 52,0Hz		51,5 Hz	
	Seuil de temps de fonctionnement de surfréquence 1	0,1 s – 100 s		0,1 s maximum	
	Seuil de sous-tension 2	0,2 Un – 1 Un		Non requis	
	Seuil de temps de fonctionnement de sous-tension 2	0,1 s – 5 s		Non requis	
	Seuil de sous-fréquence 2	47,0 Hz – 50,0Hz		Non requis	
	Seuil de temps de fonctionnement de sous-fréquence 2	0,1 s – 5 s		Non requis	
	Seuil de surtension 2	1,0 Un – 1,3Un		Non requis	
	Seuil de temps de fonctionnement de surtension 2	0,1 s – 5 s		Non requis	
	Seuil de surfréquence 2	50,0 Hz – 52,0Hz		Non requis	
	Seuil de temps de fonctionnement de surfréquence 2	0,1 s – 5 s		Non requis	
	Protection de seuil de surtension moyennée sur 10 min	1,0 Un – 1,15Un		Non requis	
4.10.2 Recouplage automatique après déclenchement 4.10.2 Automatic reconnection after tripping	Mini fréquence	47,0 Hz – 50,0Hz	49.5Hz	47,5 Hz	
	Maxi fréquence	50,0 Hz – 52,0Hz	50.1Hz	50,1 Hz	
	Mini tension	50 % Un – 100 % Un	85 %Un	85 %Vn (Tension simple phase-neutre)	
	Maxi tension	100 % Un – 120 %Un	110 % Un	110 % Vn (Tension simple phase-neutre)	
	Temps d'observation	10 s – 600 s	60	15 s	
	Gradient d'augmentation de la puissance active	6 % – 3000 %/min	10%/min	Pas d'exigence	
4.10.3 Démarrage de la production d'électricité 4.10.3 Starting to generate electrical power	Mini fréquence	47,0 Hz – 50,0Hz	49,5 Hz	47,5 Hz	Conforme à la loi Compliant
	Maxi fréquence	50,0 Hz – 52,0Hz	50,1 Hz	50,1 Hz	
	Mini tension	50 % – 100 %Un	85 %Un	85 %Vn (Tension simple phase-neutre)	
	Maxi tension	100 % – 120 %Un	110 % Un	110 % Vn	

				(Tension simple phase- neutre)				
				Temps d'observation		10 s – 600 s	60 s	60 s
				Gradient d'augmentation de la puissance active		6 % – 3000 %/min	Désactivé	Pas d'exigence
4.11.1 Interruption de puissance active 4.11.1 Active power cut-off	Commande à distance de l'interface logique	oui non	non	Non exigé	Conforme à la loi Compliant			
4.11.2 Réduction de la puissance active à un point de consigne 4.11.2 Reduction of active power on set point	Commande à distance NOTE Si oui, une définition supplémentaire est fournie par le GSD	oui non	non	Non requis	Conforme à la loi Compliant			
4.12 Échange d'informations à distance 4.12 Remote information exchange	Échange d'informations à distance exigé NOTE Si oui, une définition supplémentaire est fournie par le GSD	oui non	non	Non requis	Conforme à la loi Compliant			

-- FIN --
--END--